

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 mai 2024
Délibération n°2024/038

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf mai à 18H30, les membres du Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Roland DRAVET, Maire.

Étaient présents : MM Roland DRAVET, Alain EYNARD-VERRAT, Serge GAUDET, Mme Dominique HAZUCKA, MM Michel LEGER, Vincent MAITRE, Mmes Elodie POZIN-ROUX, Anne-Marie ROCHE, M. Franck ROCHE

Étaient absents : MM Damien BLANC (pouvoir donné à Roland DRAVET), Pascal PESSOZ (pouvoir donné à Elodie POZIN-ROUX)

Convocation du : 23 mai 2024 - Affichage du : 23 mai 2024

Nombre officiel de Conseillers : 15

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents : 9/ Conseillers représentés : 2

M. Franck ROCHE a été élu secrétaire de séance.

OBJET : TRAVAUX DE VIABILISATION DE TERRAINS SECTEUR UM « LE PLAN » -
Approbation du DGD

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché pour les travaux de viabilisation de terrains secteur UM « le Plan » a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et l'article 42 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

Cette consultation a été lancée le 27 janvier 2023 et le marché a été attribué à l'entreprise SCHILTE TP pour un montant de :

Marché tranche ferme : 137 528 € HT, soit 165 033.60 € TTC

Marché tranche optionnelle 1 : 4 000 € HT, soit 4 800 € TTC

TOTAL 169 833.60 € TTC

Ces travaux sont aujourd'hui terminés. L'entreprise SCHILTE TP a envoyé sa facture qui a été vérifiée par le maître d'œuvre, Agence ROSSI. Ce dernier a transmis en Mairie le Décompte Général Définitif.

Ce décompte général définitif fait apparaître le coût total des travaux pour un montant de 169 831.08 € TTC.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE le décompte général définitif des travaux de « viabilisation de terrains secteur UM au PLAN » pour un montant de 169 831.08 € TTC.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

SUITE DÉLIBÉRATION n° 2024/038


Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.

*Certifié exécutoire compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture d'ALBERTVILLE le - 4 JUIN 2024*

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Roland DRAVET



SOUS-PREFECTURE
ALBERTVILLE
04 JUIN 2024
RECEPISSE

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif Grenoble dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (2 place de Verdun 38000 GRENOBLE ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.